

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Jeudi 17 Mai 2018.

L'An deux mille dix-huit, le jeudi 17 mai, à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au Centre Culturel Sidney BECHET, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : 23

P. RIO - F. OGBI - Y. LE BRIAND – S. LAATIRISS - E. ETE - C. TAWAB KEBAY – P. TROADEC – A. ZERKAL - S. BELLAHMER – P. LOUISON – J. BORTOLI - C. VAZQUEZ – F. NDOMBELE – M. GAMIETTE - M. SOILIH - Y. BOUKANTAR - M. AUBRY - C. RENKLICAY - S. GHENAIM – L. CAMARA - S. GIBERT - S. GAUBIER - K. OUKBI.

Absents excusés représentés : 8

D. ATIG représenté par Y. LE BRIAND – A. QAROUACH représenté par Y. BOUKANTAR – Y. ITOUA représentée par F. OGBI – G. BAGAVANE représenté par C. TAWAB KEBAY – C. MABANZA représentée par M. AUBRY – T. DIAWARA représentée par S. LAATIRISS – L. HERGAUX représentée par P. RIO – A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI.

Absent Excusé : 1

C. M'PIANA.

Absents : 3

S. BENDIAB – D. DIARRA – G. BINOIS.

Délibération N° DEL – 2018 – 0052 : « *Compte de gestion 2017 - Budget Principal Ville.* »

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.1612-12,

Vu le compte de gestion présenté par Madame la Trésorière de Grigny indiquant les résultats de l'exercice 2017,

Vu le compte administratif 2017 - Budget Principal Ville présenté par Monsieur le Maire,

Vu l'avis de la Commission des services Ressources du 14 mai 2018,

Délibère, et,

Approuve le compte de gestion 2017 - Budget Principal Ville dont les résultats s'établissent comme suit :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	19 878 896,71 €	47 364 825,14 €	67 243 721,85 €
DEPENSES	21 704 116,58 €	45 113 255,98 €	66 817 372,56 €
RESULTATS DE L'EXERCICE	- 1 825 219,87 €	2 251 569,16 €	426 349,29 €
REPORT A NOUVEAU N-1 Ville + RARU	- 14 337 178,75 €	0,00 €	- 14 337 178,75 €
RESULTATS DE CLOTURE 2017	- 16 162 398,62 €	2 251 569,16 €	- 13 910 829,46 €

Déclare que ce compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve,

Dit que ce compte de gestion est conforme au compte administratif 2017 - Budget Principal Ville.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,



Le Maire,

Philippe RIO

Vote : Pour : 27
Contre : 2 (K. OUKBI - A. LAMOTHE)
Abstentions : 2 (S. GAUBIER - S. GIBERT)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 28 MAI 2018

Transmis au contrôle de légalité le : 28 MAI 2018